



REGLEMENT EPS

L'EPS est une discipline à part entière. Les élèves ont donc l'obligation de participer au cours quel que soit l'activité proposée.

La note d'EPS en C.C.F compte pour l'obtention du diplôme, affecté d'un coefficient 1 pour les Bacs professionnels et d'un coefficient pour les BEP et CAP renouvelés.

TENUE :

Une tenue sportive est exigée pour venir en cours d'EPS (paire de tennis propres, survêtement ou short).

En cas d'oubli, **l'élève ne sera pas accepté en cours** et envoyé en étude.

DEPLACEMENTS :

L'appel des élèves aura lieu en début de cours au lycée et les élèves se rendront obligatoirement avec leurs professeurs sur les installations sportives.

Lors des déplacements sur les installations extérieures, ils devront respecter impérativement les consignes de sécurité (traverser sur les passages piétons, ne pas chahuter et respecter le trajet indiqué par le professeur...)

Les lycéens pourront regagner seuls l'établissement ou leur domicile, uniquement après l'aval de leur enseignant à la fin des cours à partir de 10h15, 12h15 et 15h40.

DISPENSE :

En cas d'absence en EPS, l'élève devra impérativement fournir un certificat médical à son professeur attestant de son inaptitude partielle ou totale. Seul l'enseignant pourra dispenser l'élève de cours. S'il le juge apte à pratiquer l'activité proposée, il adaptera son enseignement en fonction de l'inaptitude indiquée par le médecin.

Sur le certificat médical, le médecin doit indiquer clairement l'inaptitude partielle ou totale, sa durée et les activités interdites pour l'élève. Il y apposera son cachet et sa signature que celui-ci soit valable auprès de l'Inspection Académique.

EVALUATION EN COURS DE FORMATION (CCF) :

Les lycéens seront avisés en début de cycle de la date du CCF. Une convocation leur sera adressée ou remise en mains propres.

Tout élève absent à l'évaluation en CCF et n'ayant pas fourni à son professeur de justificatif médical dans les 48H se verra attribué la note 0 et ne pourra prétendre à aucun rattrapage.



ATTESTATION à signer et à nous retourner

Je soussigné(e)

Parent de :

Elève en classe de :

reconnais avoir pris connaissance du règlement EPS de l'établissement et être en accord avec celui-ci.

A, le

Signature de l'élève :

signature des parents :